

Rédaction : Narcisse-René Praz, satyre en chef

Journal satirique et satyrique
Administration : sur ordonnance

JA 1200 Genève

Prix : Fr. 1.—

No 88 - 7 novembre 1972
paraissant le mardi

Imprimerie Montfort, Martigny

hebdomadaire

La pilule

Contrepet de la semaine

« La belle antiquaire emporte dans ses caisses le produit de mes fouilles. »

POUR ceux qui sont CONTRE
POUR tout ce qui est CONTRE

CONTRE ceux qui sont POUR
CONTRE tout ce qui est POUR

9 novembre 1932 - 9 novembre 1972...



Sacrés farceurs !

— D'homme à homme, croyez-vous pour une minute que je suis capable de laisser tirer sur une foule anonyme ?

Ces paroles avaient été prononcées par un certain Frédéric Martin, Président du Conseil d'Etat de Genève en 1932, à la veille de la tuerie du 9 novembre de la même année. Sacré farceur, va !

Comme quoi il faut toujours faire confiance à un Conseiller d'Etat ! Il a même fait mieux, le Martin, digne prédécesseur du Schmitt-la-trique d'aujourd'hui : il a réussi le tour de force de féliciter ceux qui avaient pris l'initiative de faire tirer sur la foule anonyme ! Les assassins avaient fait LEUR DEVOIR, ceux qui les commandaient aussi, il était donc juste qu'on les félicite ! Et toutes les autorités in corpore se couvrirent mutuellement !

Voici comment un témoin racontait ce qu'il avait vu, de ses yeux, vu :

« Lorsque le feu a été commandé, la troupe ne se trouvait plus qu'en présence de quelques dizaines d'individus, dont les uns voulaient la convertir à l'idée de révolution, d'autres lui faisaient honte de son rôle. En arrière de cette minuscule avant-garde, se trouvaient des groupes de curieux et de badauds, avec ceux qui ne faisaient que passer sans s'arrêter. Il eût suffi de faire appeler une trentaine d'agents ou de gendarmes qui, arrivant du côté du temple de Plainpalaïs, auraient obligé la petite avant-garde à se disperser. Mais les grands stratèges de l'armée et de la police ne pouvaient avoir l'idée d'une manœuvre si simple et mitrailleuses et fusils furent mis en action... Douze morts ! Une centaine de blessés ! En effet, ceux qui ont pu se relever ou trouveront un ami pour les aider à s'éloigner ne voulurent pas se dénoncer à la police. Le feu n'a pas été ouvert contre une foule débordante et menaçante, mais contre une poignée d'individus mêlant des propos discordants à beaucoup de bruit. Un homme cria : « Couchez-vous ! Ils vont faire feu ! » Ce fut ce qui sauva sans doute des dizaines de vies... Il faut noter que la plus grande partie des morts se trouvait à l'arrière, parmi les badauds et les simples passants... Au moment où le feu commença, je me trouvais devant le Café des Sports, près de trois messieurs munis de cannes, et l'un d'eux venait de dire :

« Ils devraient sortir baïonnette au canon, tout simplement ! » Et cet enragé partisan de l'ORDRE était lui-même dans la ligne du feu ! Une balle aurait pu l'atteindre pour combler ses vœux ! Tout le monde s'enfuit, mais en croyant à des salves à blanc, sauf ceux qui avaient vu tomber des blessés à côté d'eux. Le feu me parut durer, d'après le parcours fait avant qu'il cesse, presque deux minutes... Au même moment, les gendarmes venaient de dégaîner et nous en vîmes venir à notre rencontre une vingtaine qui entrèrent dans le Café de la Poste et dans le jardin de l'Hôpital Butini pour en chasser ceux qui s'y étaient réfugiés. La grande masse continuait à remplir la rue de Carouge, ignorant la tragédie qui venait de se passer à côté. L'un des gendarmes s'écria en s'adressant à un autre : « Les civils, je m'en fous ! » Parmi les personnes chassées du café, l'une montrait ses mains ensanglantées, mais le gendarme continuait à la pousser brutalement sans vouloir s'en inquiéter autrement. Un ami, qui a eu à la secourir, me fit le récit d'une femme blessée à la tête d'un coup de sabre. Mais elle ne fut sans doute pas la seule...

Le Conseil d'Etat avait fait venir de Lausanne un bataillon de recrues qui défilèrent en ville avec leurs mitrailleuses ! Sacrés farceurs ! Et que croyez-vous qu'il arriva ? Que l'on condamna les ASSASSINS ? Voici tout d'abord comment les fascistes genevois, entraînés (c'est le cas de le dire) par le fameux Oltramare et ses



LES TROIS CROIX... 1932-1972

copains heurtebisards, réagirent... contre les amis des VICTIMES : « ... Il faut que le Conseil d'Etat sévisse avec une grande énergie : expulsions, peines de police, suppression de journaux, etc... »

Ce qui fut fait. Et l'on fit même mieux... Sacrés farceurs, allez !

On commença par punir... les soldats qui avaient refusé le massacre de la population ! Outre ceux qui avaient déjà été envoyés à Savatan, on en repêcha quatre « pour l'exemple » :

— Hubman, pour délit d'injure, est condamné à soixante jours d'emprisonnement.

— Beltrami, pour délit de désobéissance, de provocation et incitation à la violation des devoirs de service, est condamné à 75 jours d'emprisonnement ;

— Pansier, pour injure et désobéissance est condamné à TROIS ANS de prison, et

— Magnin, pour les mêmes « crimes », à 45 jours d'emprisonnement...

A cette époque déjà, la Justice militaire était à la justice ce que la musique militaire est à la musique... Et pendant ce temps-là, les Tribunaux condamnaient à des peines diverses... qui donc ? les tueurs ? ceux qui avaient donné l'ordre de tuer ? ceux qui avaient fait venir la troupe, c'est-à-dire le Conseil d'Etat de Genève ? Nenni ! Vous n'y êtes point ! Pendant ce temps-là, les tribunaux condamnaient à des peines diverses... les manifestants et badauds qui avaient été arrêtés. Et savez-vous quelle était l'inculpation la plus courante ? On les accusait d'avoir crié « ASSASSINS... aux responsables de la tuerie ».

Au-then-ti-que ! Sacrés farceurs ! Et la BP-Bonne Presse d'ergoter sur la terminologie : assassins ou meurtriers ? Préméditation ou pas préméditation ? Il semble, aux imbéciles que nous sommes, que le fait de FAIRE VENIR la troupe constituait plus qu'une préméditation : un dessein mûrement réfléchi d'assassinat collectif ! Non ?

Et pour avoir traité d'assassins d'authentiques assassins, la Bonne Justice helvétique condamnait à tour de bras les pékins qui lui étaient tombés sous la patte ! Faut l'avoir vu pour y croire. Encore que, sachant ce qu'est le Système avec sa « justice »... hein ? Et cela ne s'arrêta pas

là ! A Lausanne, on organisa une manifestation pour protester contre le massacre de Genève. Résultat ? Ce furent de nouvelles condamnations... contre les manifestants : un médecin, le Dr Jeanneret, fut condamné à trois mois d'emprisonnement, un Dupont à 15 jours, les Diacon, Hauswirth, Vuffray et Kempf à 35 jours d'emprisonnement et privation des droits civiques...

ET VOICI LE BOUQUET !

Ces mêmes Tribunaux, pour dédommager les « victimes » de ces événements allouèrent 1 fr. de dommages-intérêts symboliques... Devinez à qui ! Ah ! ça, on vous le donne en cent ! On vous le donne en mille ! Sacrés farceurs !
Les Tribunaux allouèrent donc 1 franc de dommages-intérêts... au COLONEL HENRY GUISAN, FUTUR GENERAL EN CHEF DE L'ARMEE SUISSE ! C'est aussi vrai qu'une chose vraie peut être vraie ! Et le Guisan a empêché son franc ! Sacré farceur !

Est-ce à ce haut fait d'armes que le colonel Henry Guisan dut d'être, par la suite, appelé au Commandement suprême de nos Armées ? Sans doute, sans doute...

Une armée qui tire sur la foule de son propre pays, sur les pauvres gens, sur les chômeurs révoltés, c'est grand, c'est noble ! Et celui qui donne un tel ordre fait preuve d'un cynisme amplement suffisant pour qu'on fasse de lui le chef des tueurs, autrement dit le général en chef ! Non ?

Pilulards, retenez bien ce « fait divers », l'histoire de ce franc symbolique. Et quand on vous parle de 39-45 souvenez-vous en !

Quant à ceux qui avaient massacré 13 personnes et blessé une centaine d'autres, naturellement, ils ne furent nullement inquiétés. Au contraire, puisque leur chef reçut un franc de dommages-intérêts ! Que dites-vous de ça, bonnes gens ?

Voici, pour votre édification, ce que prévoyait le Règlement de service de la troupe suisse concernant son intervention pour le maintien de l'ordre public :

Article 201. — Il ne sera fait usage des armes que dans les cas indiqués ci-dessous et seulement lorsque l'emploi d'autres moyens ne suffit pas : — lorsque des troupes, des sentinelles, des patrouilles ou des militaires isolés sont l'objet de voies de fait,

ou serrés de si près que la liberté de leurs mouvements est entravée ou sérieusement compromise.

Article 202. — Dans tous ces cas, l'emploi de l'arme doit être précédé d'une sommation, sauf en cas de danger sérieux immédiat par suite de voies de fait ou de menace de voies de fait. La sommation doit, si possible, être répétée trois fois. Si la sommation s'adresse à une foule, on doit l'y rendre attentive par le cri ou le signal de « garde-à-vous ». Les troupes à pied emploient en général d'abord l'arme blanche.

Article 204. — On munit de cartouches à balles les troupes qui prennent les armes pour le maintien de l'ordre public. Sacrés farceurs !

Naturellement, il fut facile d'invoquer LA MENACE DE VOIES DE FAIT, simplement parce que la troupe se trouvait en présence d'un groupe de manifestants ! Vous avez déjà vu une autorité militaire, civile ou religieuse commettre une faute, vous ? Jamais ! Ça n'existe pas ! Quant à employer d'abord l'arme blanche... ça ne leur est pas venu à l'esprit ! On avait de quoi tirer, on tira ! Et tant pis pour le règlement. Tant pis surtout pour ceux d'en face...

D'ailleurs, un règlement qui annonce froidement la couleur (« ... on munit de cartouches à balles les troupes qui prennent les armes pour le maintien de l'ordre public... ») devrait vous donner à réfléchir : DANS QUEL PAYS VIVONS-NOUS ? SOUS QUEL REGIME VIVONS-NOUS ? Et ce sont les auteurs de ce règlement crapuleux qui hurlent à la mort dès qu'on prononce le mot communisme ou anarchisme ou maoïsme ! Ils sont, par contre, de moins en moins allergiques au mot fascisme. Bizarre, non ? Le peuple est souverain, mais au-dessus de sa souveraineté, il y a celle des fusils et des mitrailleuses. C'est bien ce qu'avaient souhaité les gars du Grütli, non ? Sacrés farceurs !

QUE JUSTICE SE FASSE !

Article 19 du Code pénal. « Est réputé auteur celui qui, par son propre fait ou en y provoquant d'autres personnes, est la cause principale d'un crime ou d'un délit... »

Bien. Vous allez sans doute penser que les auteurs de ce meurtre collectif de 13 personnes ont subi les peines prévues par la loi ? Vous allez sans doute penser que les INSTIGATEURS et les complices ont subi la même peine ? Nigauds ! C'est mal connaître la Suisse et sa « justice »... Dans la réalité, les Assises fédérales jugèrent et condamnèrent :

— Léon Nicole, journaliste, prévenu d'avoir été à l'origine de la manifestation !

— Francis Baeriswil, postier

— Edmond Isaac, fonctionnaire communal

... pour avoir résisté à la force publique et SEIZE AUTRES « complices », parmi lesquels un Turc qui servit, naturellement, de tête de Turc pour la version qui veut que la subversion nous vienne toujours de l'étranger ! Quant aux conseillers des tas, aux colonels et autres sous-fifres flicards, ils eurent les honneurs de la guerre : ILS N'AVAIENT FAIT QUE LEUR DEVOIR. Naturellement !

Des débats, il ressort que parmi les 13 morts il n'y avait qu'un militant socialiste et un communiste. Ce qui signifie que tous les autres étaient... des badauds ! Ah ! Qui dira jamais la grandeur de la précision dans le tir de notre armée ! Quant au colonel qui donna l'ordre de tirer, il s'appelait LEDERREY. Remarquez, en passant, que ce mot en patois valaisain signifie : « Le derrière... » Colonel-mort-c... autrement dit ! Sacré farceur, va !

N.-R. Praz



UNE BELLE EPOQUE !...



Vous pensez bien que l'émeute du 9 novembre n'est pas venue comme ça, toute seule, comme un soudain orage en plein ciel serein...

Il est donc essentiel d'essayer de saisir cette époque, totalement différente de la nôtre. En effet, la vie politique était plutôt mouvementée. Jugez-en par cet « incident » : au printemps 1930, lors d'une séance au Parlement, le colonel et millionnaire Dolfus colla un « marron » au conseiller national Bringolf, alors communiste, celui-ci l'ayant interrompu. Bringolf veut répliquer... il en est empêché... monstre brouhaha... la séance reprend peu à peu dans le calme tout relatif ; mais Bringolf, lui, n'a pas digéré sa « châtaigne » et attend Dolfus à la sortie. Celui-ci ne tarde pas, le communiste le prend alors par le collet et lui met une « tête »... score final 1 à 1 !

Période agitée politiquement, parce qu'agitée également sur le plan économique. Le monde occidental connaissait une grave crise de surproduction. Partout le chômage, des bas salaires (1 fr. 20 de l'heure pour un horloger, 1 franc pour un manoeuvre), des ateliers qui ferment, des patrons de combat comme ceux de la ROLEX WATCH de Bienne qui proposèrent à leurs 200 ouvriers une baisse de salaire variant de 30 à 35 % ! (le « TRAVAIL », quotidien socialiste dirigé par Léon Nicole du 23 janvier 1930).

Y a de la joie !

Plus la crise s'étendait et plus le patronat diminuait les salaires (tant dans le secteur publique, que le secteur privé) ; plus cette diminution s'accroissait et plus le prolétariat était en proie à la sous-consommation, plus la sous-consommation se généralisait et plus la crise se développait... Bref, ce cycle infernal fit se révolter le peuple, s'affoler les patrons et se déchaîner les militaires. Ce fut l'effondrement de la bourse de New York qui donna le signal de la Grande Crise. L'économie américaine acculée au bord du gouffre devait absolument conquérir des marchés extérieurs et tant pis pour les petits copains de la vieille Europe ! De plus pour parfaire le tout, les Etats vaincus lors de la boucherie de 14-18 (l'Allemagne, l'Autriche et leurs alliés) devaient payer un lourd tribut, une sorte de colossale amende, aux Etats vainqueurs (la France, la Belgique, l'Angleterre...) (décision prise lors du traité de Versailles)... Seulement voilà ; cet argent ne faisait que traverser les caisses de ces derniers pays pour atterrir de l'autre côté de l'Atlantique. Les USA avaient accaparé une large portion de l'or mondial durant la Première Guerre mondiale, bons princes, ils en avaient prêté aux alliés et en demandaient maintenant le remboursement... avec les intérêts ! C'est ainsi que presque tous les Européens naissaient avec une dette internationale sur le dos... Ah les guerres, quel boulet !

Le traité de Versailles, non content de punir les vaincus parce qu'ils avaient eu le malheur de l'être, ordonna manu militari, le démembrement de l'est européen afin d'entourer la jeune URSS du fameux « cordon sanitaire » : « File-moi ton Bulgare que je te passe mon Albanais ! Tiens, en échange : du Hongrois contre du Bessarabien ça te va ? »

Des peuples changèrent de pays sans qu'on leur demande quoi que ce soit. Remarquez que la différence pour eux n'était pas bien grande ; ils troquaient simplement une tyrannie contre une dictature, les Etats de cette région étant tout ce qu'il y a moins de démocratique (mise à part la Tchécoslovaquie).

Ça craque de partout !

La situation en Suisse n'était pas plus brillante que dans le reste de l'Eu-



rope. A Genève, on ne comptait pas moins de 6000 chômeurs (le record fut 10 000). Le bureau de placement était bourré à craquer. Les offices suisses du travail déclaraient, à la fin décembre 1929, 13 320 demandes d'emploi pour 1980 offres.

LE SCANDALE DE LA BANQUE DE GENEVE

L'événement marquant du début des années 30 fut, pour Genève, le fameux scandale de la Banque de Genève dans lequel se trouvèrent impliqués, outre des gens très comme il faut comme Hentsch, Miéville entre autres, des conseillers d'Etat Alexandre Moriaud, le radical, et Martin-Naef, l'Udériste, respectivement ministre des finances et ministre de l'industrie et du commerce. La place me manque pour parler plus à fond de cette histoire. Je m'en vais cependant vous en toucher deux mots car elle fait partie de « l'environnement » du 9 novembre 1932.

Banco ! Fiasco !

La Banque de Genève était un établissement privé. Cependant, l'Etat y participait avec 6 millions de capital-actions (sur 15 millions). L'Etat de Genève était, en tant qu'actionnaire, représenté par deux conseillers d'Etat lors des séances du Conseil d'administration : Moriaud et Martin-Naef, chargés de prendre part au contrôle de la banque et de rendre compte de sa situation au Conseil d'Etat. Le 14 février 1931, Léon Nicole, leader socialiste, intervint au Grand Conseil au sujet d'une information ayant paru dans « L'Agence économ-



A la morgue : une partie des victimes.

que et financière de Paris ». D'après cette agence, la Banque de Genève se trouvait sur le point de constituer une holding en vue de reprendre et d'administrer de gros comptes débiteurs ouverts par la dite banque. Cette banque versait également des crédits, de fort légère manière, à certaines affaires battant de l'aile. Nicole demande que l'Etat, à titre de principal actionnaire, ordonne une expertise. Moriaud jure ses grands dieux que la Banque de Genève se porte comme un charme et que les insinuations de Monsieur Nicole sont du dernier mauvais goût, de plus, il n'a jamais été question de créer une holding... applaudissements nourris et vigoureux sur les bancs de droite, on espérait ainsi clore le bec à Nicole.

Mais trois jours plus tard et conformément aux prévisions du leader socialiste la holding en question est inscrite sur le registre du commerce sous le nom de S.E.P. L'acte notarié fut rédigé par le notaire Carteret. L'instigateur de cette SEP, le banquier-ingénieur Ferdinand Gros (qui sera plus tard député fasciste), fut l'âme damnée de la Banque de Genève et était connu parmi le haut milieu financier comme particulièrement véreux (et c'est une référence croyez-moi !) ce qui n'empêcha pas Messieurs de la Banque de Genève de lui faire confiance et de donner leur accord à la fondation de la SEP. Au demeurant, ils ne pouvaient guère faire autrement, la situation de la B.d.G. se détériorait jour après jour, pour eux deux seules choses comptaient : l'établissement d'un bilan non-déficitaire pour l'exercice 1930 et la possibilité de distribuer des dividendes (j'allais écrire, la manne céleste !). Les responsables de la Banque de Genève poussèrent même la plaisanterie jusqu'à falsifier le bilan 1930 en ne tenant pas compte des pertes constatées par un rapport d'experts. Je rappelle que le contribuable avait versé dans cette affaire 6 millions de capital-actions qui partirent en fumée ! La SEP ne fut donc qu'un expédient



destiné à permettre l'établissement d'un faux bilan : cette société reprit les comptes débiteurs de la B.d.G. pour un montant total de 35 280 006 francs, mais le seul résultat pratique de cette affaire fut que Gros put avoir ainsi la main plus lourde sur la Banque de Genève et y continuer avec encore plus d'ardeur qu'auparavant ses pompes pour les multiples entreprises en difficultés dont il était le directeur.

Pour la petite histoire, signalons que le banquier Gros fut introduit par un député chrétien-social, Meyer de Stadelhoffen. Que voulez-vous, les voies de Dieu sont insondables...

Au secours !

Coup de tonnerre : en juillet 31 les actions de la B.d.G. s'écroulent de 500 francs à 170. Le groupe socialiste demande la convocation en séance extraordinaire du Grand Conseil qui est fixée par le Conseil d'Etat pour le 10 août... Ça va chauffer, Moriaud démissionne du Gouvernement ; il avoue qu'il n'a pas rendu compte en temps utile de la situation de la Banque de Genève, qu'il a répondu mensongèrement aux questions de Nicole lors de la séance du Grand Conseil du 14 février et qu'il est un important débiteur de la Banque de Genève pour le compte de ses deux fils établis en Argentine. Le Conseil, lors de la même séance,

proposa l'acceptation d'un prêt de la Confédération se montant à 15 millions avec un intérêt de 4 % afin de renflouer la Banque. Les socialistes s'insurgent contre ce prêt et demandent la liquidation de l'affaire et la mise au grand jour des responsabilités. Ils sont suivis par les chrétiens-sociaux et la motion socialiste fut votée par 48 voix contre 47.

La faillite frauduleuse n'a jamais été prononcée, on aurait dû mettre trop de beau monde à Saint-Antoine. La liquidation concordataire fut donc décidée et le 40 % des dettes remboursé en 25 ans. Les poursuites envers les responsables cessèrent par la suite... comme c'est curieux ! Quelques grandes banques rachetèrent les créances de nombre de petits commerçants et artisans pressés de toucher de l'argent, au taux de 30-35 % (au lieu de 40 %) ! Comme quoi même quand ça va mal on peut faire certaines affaires... Les gros créanciers pouvaient attendre tranquillement leur remboursement de 40 %, ils n'étaient pas pressés, eux ! Concernant cette affaire j'ajouterais que le conseiller d'Etat Alexandre Moriaud, qui fit d'ailleurs, avec quelques autres, un petit séjour à Saint-Antoine en août 31, ne fut même



pas le plus pourri de cette pègre : ses petits copains l'ont utilisé comme bouc-émissaire, afin d'éviter que l'affaire aille trop loin et touche trop de monde. Que voulez-vous l'amitié à des limites !

En cas de malheur...

Une autre grave affaire va secouer ce début d'année 32. Le 12 février une assemblée de chômeurs se réunit à la salle communale de Plainpalais. Zoller, chef de la police, disposait de quatre camions des travaux publics munis de mitrailleuses, au cas où les chômeurs se seraient groupés en cortège. Cette affaire fut tenue secrète jusqu'au jour où elle tomba dans l'oreille de Léon Nicole... qui fit, bien entendu, une retentissante intervention au Grand Conseil.

Maintenant que le décor est planté, venons-en à la présentation des principaux acteurs du 9 novembre. Tout d'abord les fascistes.

Fascisme

« schweizer Qualität »

Dans toute l'Europe, le ton montait de plus en plus entre le fascisme et une gauche très souvent divisée aux moments les plus inopportuns. En Suisse, la gauche, c'est-à-dire le Parti socialiste (beaucoup plus combatif que maintenant, ce n'est du reste pas bien difficile !), le Parti communiste (en petit nombre) et les anarchistes (qui n'avaient pas encore complètement disparu) menaient un combat sans relâche contre les espions et les mouchards de Mussolini qui avaient mission d'établir des listes d'antifascistes, d'Italiens exilés et même de Suisses, puis de les transmettre aux consulats et légations d'Italie transformés en office de propagande fasciste, sous l'œil bienveillant du Conseil fédéral. Mussolini n'a-t-il pas dit un jour : « J'ai un ami à Berne : Giuseppe Motta ». Giuseppe Motta fut, rappelons-le, notre ministre des affaires étrangères durant de nombreuses années. Quelques indics mussoliniens furent malgré tout arrêtés mais il ne s'agissait pas, bien entendu, de gros gibier. De plus, fleurissaient un peu partout dans notre pays, des organisations ouvertement fascistes, tels le Front National, le Parti Fasciste Tessinois et l'Union Nationale qui nous intéresse plus particulièrement, car c'est elle qui provoqua la boucherie du 9 novembre.

En 1932, deux mouvements d'extrême-droite, l'ordre Politique National et l'Union de Défense économique, qui disposait de 15 sièges au Grand Conseil (1930) (le drapeau et le portemonnaie, main dans la main, c'est touchant, non ?), accouchent de l'Union Nationale (U.N.). Pas de président, ni de secrétaire : un chef, et quel chef : Georges Oltramare dit Géo. Deux mots sur l'individu. S'étant fait vider de la « Suisse » en 1923 pour avoir appuyé plus que de raison sur la pédale antisémite, le beau Géo fonde son journal, le « Pilori », où, à longueur de pages, il pourfend du juif, malmène du rouge et bouffe du franc-maçon. Les minus ont, en effet, toujours besoin de boucs émissaires sur le dos desquels ils chargent le poids de leur médiocrité. Hier les Juifs, aujourd'hui les ouvriers italiens !

L'Union Nationale n'était, hélas, pas un groupuscule. Lors des élections complémentaires au Conseil d'Etat de 1931, Georges Oltramare se présenta contre le libéral Picot, il s'est trouvé près de 10 000 énergumènes pour voter en faveur du fasciste !

De l'autre côté, le parti socialiste genevois était de loin la plus grande force de gauche et possédait effectivement une base ouvrière importante. Il se disait révolutionnaire et n'avait que très peu de points communs avec l'actuel parti. Dirigé par Léon Nicole, qui jouissait d'une grande popularité, le PSG faisait assez peur aux banques et aux patrons, surtout après l'affaire de la Banque de Genève. A part Nicole, l'avocat Dicker, Unger et Ehrler étaient parmi les principaux dirigeants.

Les communistes, quant à eux, étaient fort peu nombreux, mais très actifs. Ils formèrent même, au sein des syndicats, une « Opposition Syndicale ». Leur journal, « Le Drapeau Rouge » paraissait tous les samedis. Jean Vincent en était (déjà !) le secrétaire, du moins sur le plan genevois. Réunis autour du fameux « Réveil Anarchiste », les libertaires étaient encore vigoureux, notamment au sein de la FOBB. Parmi eux, un gars particulièrement brillant : Louis Bertoni.

LE 9 NOVEMBRE...

Aux environs du 7 novembre les fascistes collent sur les murs une affi-

che invitant la population à participer à « la mise en accusation publique des sieurs Nicole et Dicker, le 9 novembre ». Il s'agissait d'un tribunal-bidon formé de membres de l'UN chargé de « condamner » les deux dirigeants socialistes accusés de « travailler pour une puissance étrangère », l'URSS en l'occurrence, vous l'avez deviné ! Oltramare était du reste très mal placé d'accuser Nicole d'être l'œil de Moscou, car lui-même venait de faire un petit stage à Munich, à la « Maison Brune » centre des nazis ; on pense généralement que c'est là-bas que lui fut inspirée l'idée de ce « procès ».

Les socialistes ne l'entendirent pas de cette oreille et mobilisèrent leurs militants auxquels s'adjoignirent communistes et anarchistes pour protester contre ce procès façon croix gammée. Ils mobilisèrent, certes, mais ils n'appelaient pas à l'émeute. On ne fait pas la révolution dans un seul canton, c'est évident. Pour le récit, de la fusillade, je vous renvoie à l'article du satyre en chef.

Le lendemain, la presse « neutre et objective » se déchaine. Emeute, tentative de révolution tuée dans l'œuf, sus à la gauche... et par ici la curée ! Ah ! ils s'en donnèrent à cœur joie ! Un exemple : la calotte, toujours aussi charitable, écrit dans son organe le « Courrier » que « parmi les victimes ne figurent pas ceux qui ont provoqué les événements (les vilains rouges évidemment ! n.d.l.r.). La racaille va donc continuer de sévir. »

La raison du plus fort...

Jeudi 10 octobre à 10 h. 30, Léon Nicole est arrêté pour atteinte à la sécurité publique. D'autres le suivront, ce ne sera ni Géo Oltramare, ni le colonel Lederrey, commandant de l'Ecole de Recrues III/I, qui tira sur la foule. Cette fusillade eut un grand écho dans le monde entier, car Genève était le siège de la Société des Nations (l'ONU de l'époque) et les comptes rendus dans les journaux étrangers furent très sévères au sujet des autorités politiques et militaires tant suisses que genevoises. Partout en Suisse se déroulèrent des manifs de solidarité, à Lausanne la police s'était même particulièrement distinguée par sa brutalité.

Une enquête fut immédiatement ordonnée. Il ressortit dans certains rapports militaires les points suivants :

- les fusils étaient chargés à balles et non à blanc
- Le colonel Lederrey déclara aux recrues que « L'Ecole de Recrues va avoir un sale travail à accomplir à Genève qui exige courage et sang-froid de la part de tous. A l'ordre de tirer, je vous défends de tirer en l'air. »
- On leur fit boire du thé additionné de rhum.



— Et maintenant, citoyen mort, demande-moi pardon de ce que je t'ai tué...

— Minger, le chef du Département militaire, à qui fut demandée la permission de disposer de l'ER III/I (qui était stationnée à Lausanne), était très réticent et invita le Conseil d'Etat à faire très attention et à ne pas employer inopinément la troupe.

Après les événements, le Conseil d'Etat décide la mise sur le piquet de 5000 hommes appartenant au bataillon genevois ! Malgré un tri préalable (on élimina les soldats connus pour leurs sympathies politiques), cette mise au piquet ne fut pas de tout repos pour les officiers. Lederrey se fit copieusement insulter, certains soldats refusèrent de prêter serment. Plusieurs soldats furent arrêtés pour refus d'ordre et pour avoir chanté l'Internationale.

Suite en page 35

UNE BELLE ÉPOQUE!... (suite)

FRONT NATIONAL

SECTION VAUDOISE

Case postale 7492
LAUSANNE

PROGRAMME

Nous luttons :

- POUR** l'union de tous les Confédérés.
- POUR** la défense nationale ainsi que pour la dignité et l'indépendance de la Confédération.
- POUR** le fédéralisme absolu.
- POUR** le respect de la religion et un ordre moral chrétien.
- POUR** un gouvernement fort et responsable envers les cantons et le peuple.
- POUR** les corporations professionnelles.
- POUR** une économie nationale assurant à chacun travail et sécurité.
- POUR** le droit au travail et à un salaire équitable de chacun des Confédérés.
- POUR** la réduction des taux hypothécaires, pour l'imposition des tantièmes.
- POUR** la suppression de l'impôt sur les successions directes.
- POUR** l'imposition normale et progressive des grands bazars et des coopératives.
- POUR** le droit du petit producteur, paysan, artisan, à une juste rémunération de son travail.
- POUR** l'éducation morale et physique d'une jeunesse virile.

Le Front National qui n'est pas un parti, mais un grand mouvement d'action patriotique, a pour politique :
Le bien général avant les intérêts personnels.

Un tract exposant le programme du Front National

Saluez au passage : **POUR** l'union de tous les Confédérés, mais pour l'interdiction faite au citoyen Nicole de se faire élire... Logique, non ? **CONTRE** l'athéisme et les forces occultes : la franc-maçonnerie et le judaïsme international... mais pour la force non-occulte (?) appelée fascisme ! Et de quel Dieu se réclamait donc le fascisme ?

SUITE DE LA PAGE 2

« Les soldats genevois eurent l'impression qu'on les avait mobilisés pour les retirer de la circulation et que les troupes valaisannes seraient seules chargées d'interventions éventuelles. » (« Le Travail » du 14 novembre 1932). C'est ainsi que nos maîtres jouent sur les particularismes régionaux et exploitent à leur profit notre bon vieux système fédéral. Le 17 octobre 1933 Léon Nicole est mis en liberté provisoire pour raisons de santé. Les co-détenus socialistes ne tarderont pas à sortir. Les accusés communistes resteront à Saint-Antoine jusqu'au jugement qui sera

Après l'émeute

Les événements qui viennent de se produire nous obligent à transformer à la dernière minute notre numéro. Nous paraîtrons aujourd'hui sur quatre pages. L'opportunité de notre réunion de mercredi soir ne se discute pas. Nous avions le devoir de mettre en accusation deux individus qui sont au service de l'étranger. Nous pensons avec une profonde tristesse à ceux qui furent les victimes de la folle satanique de Nicole, mais dans deux ou trois mois, les agents des Soviets auraient trouvé un autre prétexte pour déclencher la révolution. Et dans deux ou trois mois le grand chambardement, encore mieux préparé, aurait fait, sans doute, vingt fois plus de victimes. Ces troubles qui éclatent simultanément à Lausanne et à Genève, révèlent, le plan meurtrier de Moscou.

Ayez confiance dans le gouvernement, dans la police et dans l'armée. Et ne laissons pas échapper cette occasion unique de déléguer Genève.

LE PILORI.

rendu le 15 mai sous l'égide du Tribunal fédéral en la salle centrale. En tout dix-huit inculpés, tous de gauche, point de fascistes, pas de militaires. Quant au président du Conseil d'Etat responsable d'avoir envoyé la troupe, le sieur Martin Frédéric, il n'a jamais été question de l'inquiéter... où irions-nous si l'on se mettait à arrêter les conseillers d'Etat pour la moindre brouille ?

Le procès tourna autour de la question : Nicole et ses amis ont-ils oui ou non appelé les manifestants à prendre le pouvoir ? Emeute ou non émeute ? Il n'en a jamais été question (voir plus haut), mais on tenait des rouges, on n'allait pas les lâcher de si tôt. Cependant, la thèse de l'insurrection ne fut pas retenue, elle boitait quand même trop bas. On a dit, que les soldats furent désarmés par la foule (que ne l'ont-ils tous été !) c'est vrai, mais pas un seul coup de feu n'a été tiré contre la troupe. En fait, tout cela ressemble à s'y méprendre à une véritable provocation. Toute la haute finance et

les partis bourgeois en avaient ras le bol d'une gauche qui ne leur laissait pas beaucoup de répit. Avant le 9 novembre, les manifs se succédaient aux manifs, et il ne s'agissait pas de petits rassemblements, il n'était pas rare de compter 6, 8 voire 10 000 manifestants. L'affaire de la Banque de Genève provoqua une véritable crise de nerfs chez les princes décrépits qui régnaient alors... On voulait la peau de Nicole, celle des communistes et celle des anars. Comme les bêtes à cornes, les possédants fonçaient sur tout ce qui était rouge. On ne me fera pas croire que c'est par hasard que ces messieurs ont choisi une école de recrues donc formée de jeunes soldats qui avaient en l'occurrence à peine deux semaines d'instruction militaire ; ce n'est pas par hasard que le colonel Lederer a défendu de tirer en l'air ; ce n'est pas par hasard que les fusils étaient chargés à balles et non à blanc ; ce n'est pas par hasard que le Conseil d'Etat a autorisé l'affiche des fascistes : il savait parfaitement que cette provocation n'allait pas rester sans effet. A ce sujet, ajoutons que le Conseiller d'Etat Turretini était sur le podium de l'UN lors de la fameuse « mise en accusation publique de Nicole et Dicker » et il déclara plus tard avoir apporté l'appui du gouvernement à la manifestation fasciste. On a voulu manifestement se débarrasser d'empêcheurs de gouverner en rond.

Le procès se termina sur la condamnation de Léon Nicole à 6 mois de prison ferme, Jules Daviet (communiste blessé de 14 balles à la jambe), Charles-Auguste Millasson et Lebet à 4 mois ferme, Francis Beariswil et Edmond Isaak à 2 mois ferme. Tous les autres inculpés sont acquittés mais le Tribunal fédéral leur refuse l'indemnisation pour avoir été injustement emprisonnés. La justice remplit son devoir, les fusillés furent condamnés et les fusilleurs absous.

Jean-Noël Cuénod



Ah! la BP-Bonne Presse que voilà!

Messieurs de la BP-Bonne Presse, soyez fiers de vous, de vos aïeux et de vos antécédents ! Car il y a de quoi !

Au lendemain de la boucherie du 9 novembre 1932, ce fut la grande fiesta du Courrier, la Tribune, le Journal de Genève et, naturellement, la Suisse. A ce propos, qui se souvient encore qu'un journal d'alors, Le Réveil Anarchiste, semaine après semaine, pendant des années, publiait cette mise en garde : « Boycottez La Suisse, journal fasciste ! » Tiens, tiens ! Coucou, Heurtebise... La nostalgie de La Suisse pour le fascisme est touchante : il est le seul journal, à notre connaissance, à avoir publié, fin octobre 1972, une Retrospective mussolinienne sous le titre « IL Y A 50 ANS : LA MARCHÉ SUR ROME... » Ah ! c'était le bon temps, n'est-ce pas, Heurtepet ?

Et si ce Heurtebise-là continue à faire la pluie et le beau temps à La Suisse, cela signifie bien quelque chose, non ? Non. Paraît que ça ne veut rien dire : paraît que La Suisse qui publie les « billets fascistes du fasciste Heurtebise se rachète dans l'opinion publique en publiant certains « bonjour » trop rares, de plus en plus rares... Et quand Jack Rollan se demande dans un titre de livre « Qu'est-il advenu de tous ces Bons Jours ? Il peut y répondre lui-même : ils ont servi à « faire passer » la prose fasciste de Heurtebise et du fasciste Aeschlimann qui signe Cadet Roussel.

A ce propos, l'ami Cuénod a retrouvé chez sa grand-mère des collections du Pilori du Géo-pathe que vous savez et il est très amusant de voir combien de personnages (qui se prennent parfois pour des personnalités aujourd'hui) de la petite histoire genevoise ont fait partie des fameuses Chemises Brunes d'alors... Ce Cadet-Roussel de La Suisse, précisément. Deux fascistes avoués à la rédaction d'un même journal, ça fait quand même réfléchir, non ? Même pas ! Semaine après semaine, le cher quotidien continue de publier ses salades



fascistes heurtebisardes et aeschlimanesques et cadetrousseliques, confiant la chronique cinématographique (si importante dans le modelage de l'opinion publique !) au sieur Max Marc Thomas, alias Heurtebise, alias MMT. Et tout le monde a l'air de trouver ça très normal. Faut dire que par les temps qui courent pour faire du journalisme il faut commencer par ramper et par mettre ses opinions dans sa poche, moyennant quoi on consent à vous engager. Et, au moindre écart, la porte ! Par conséquent ne vous étonnez pas trop si, à La Suisse, vous voyez des gars parfaitement honnêtes, intellectuellement parlant, pleins de talent souvent, côtoyer ces vieux fascistes impénitents qui regrettent ouvertement le temps du Pilori et de Mussolini... Il faut bien manger, non ? Et comme tout le monde ne peut pas faire sa pilule et la faire avaler, force est bien de rester fidèle à un journal que, dans le fond de soi, on désapprouve... Trop heureux qu'ils sont d'avoir trouvé ce travail-là !

Demain, amis journalistes, ce sera pire encore. Sans jouer les Jérémie on peut vous affirmer ceci : dans quelques années il n'y aura plus en Suisse romande que deux grands journaux quotidiens au maximum et...

les journaux de la Migros et de la Coopé ! Alléluia ! Dans ces conditions, profitez encore de gagner votre vie là où vous êtes, en vous bouchant le nez au besoin, cela vaut



toujours mieux que de se prostituer pour les pontes de la société de consommation...

Voici donc ce qu'on pouvait lire dans cette belle Presse-là au lendemain de la boucherie du 9 novembre 1932 : « ... Mercredi soir, Léon Nicole excita la foule contre les gendarmes qui, avec un calme parfait, contenaient LA POPULACE... »

Ce mot « populace », avec tout le mépris dont il est empreint, revient régulièrement sous la plume de presque TOUS les journaux de la BP-Bonne Presse d'alors. Le Larousse dit ceci : « Populace : bas peuple... » Merci, Journal de Genève, journal d'audience internationale (c'est écrit en vert et en prose en sous-titre !), merci au nom de tous ceux que ce terme rabaisse au rang des esclaves romains. Et souvenez-vous en bien, hommes de ce temps : le Journal de Genève qui vous traite de « populace » est le journal des libéraux ! Ils ont fait mieux, au Journal de Genève : ils sont parvenus à rendre Léon Nicole, ce démagogue, responsable des rafales de mitrailleuses... N'avait-il pas « empoisonné l'esprit public » ? « Le crépitement des mitrailleuses est le résultat de ses provocations répétées... » Naturellement, alors que la réunion du frère Géo Ultramaré et qui devait s'improviser Tribunal Public ce n'était pas de la provocation ! C'est ça, l'objectivité du Journal de Genève, LE quotidien suisse d'audience internationale ! Et le mot populace revient sans arrêt, comme un leitmotiv :

« ... Ceux qui ont vu la manière dont les officiers et les soldats ont été traités par une populace excitée n'oublieront point cet ignoble spectacle... » Mais ils s'empresseront d'oublier le NOBLE SPECTACLE de l'armée tirant sur une foule sans armes ! La sainte hypocrisie de cette presse-là va plus loin encore :

« ... Il est déplorable que des malheureux aient payé cruellement les fautes de Léon Nicole... » Mais le colonel Lederer, qui a donné l'ordre de tirer, n'a, lui, aucune espèce de faute, naturellement. Qu'alliez-vous penser là ? et de conclure :

« ... Léon Nicole et ses amis doivent être mis « hors d'état de nuire » : ils ont dix cadavres sur la conscience... »



« LES DEUX FOLLES »

— Joue contre joue...

Tiré de (Plaisirs démodés (comme ils disent) Ch. Aznavour) parodie par Les Charlots.

Et voilà ! C'est aussi simple que ça :

— Les fascistes du beau Géo-pathe organisent un Tribunal populaire pour obtenir la mise à ban — si on peut dire — de Nicole et obtiennent l'autorisation de le faire (entre amis, on n'a rien à se refuser !) ;

— Les amis de Nicole descendent dans la rue pour protester contre cette collusion Conseil d'Etat-fascistes ;

Cette « Pilule » vous aurait coûté Fr. 0,70 si vous étiez abonné...

— Le Conseil d'Etat fait venir l'Armée qui tire sur la foule sans armes ;

— Moralité : c'est Léon Nicole qui est responsable du massacre !

Fallait le faire ! Ce fut fait. Et il ne s'est pas trouvé UN journal, hormis les journaux socialistes, pour prendre le contre-pied de cette presse-là. Voici encore d'autres exploits de la BP :

« ... La troupe, placée sous les ordres du colonel Lederer, a eu une attitude digne d'éloge : les jeunes soldats, malmenés par LA POPULACE, ont montré du sang-froid et du courage... » Beau courage que celui qui consiste à obéir aux ordres d'un jeanfoutre qui ordonne de tirer à la mitraille sur une foule sans armes !

Titre : « ... Assaillis et frappés par des manifestants, des soldats tirent sur la foule... » Pauvres petits !

Quant à savoir si sommation il y eut avant la mitraillade, le fameux Lederer — à qui récemment l'ineffable Poubelliste valaisan consacrait un vibrant éloge — s'empêtra dans les explications : les officiers, dit-il, sont très affirmatifs (pard ! ils risqueraient d'avoir quelques responsabilités, sinon...), mais il est possible que « ... vu les vociférations de la populace... »



Bref, vous m'avez compris : cette Presse-là et vomitif sont synonymes. Et que dire du fameux Martin, Président du Conseil des Tas ? Elle va faire son éloge, cette presse-là, rassurez-vous, et lui ouvrir toutes grandes ses colonnes pour lui permettre de justifier l'intervention de la troupe chargée de défendre le principe sacré et constitutionnel du DROIT DE REUNION... Autrement dit, pour protéger des citoyens réunis pour tenter de priver Nicole de ses droits de citoyen, le martinet en question jugea juste et bon de faire venir la foule pour TUER d'autres citoyens réunis pour protester contre cette réunion-là... C'est-y pas beau, ça ? C'est digne de l'Etat, ça ! C'est digne de l'Autorité, ça ! Peuple masochiste, continue donc à te donner des autorités, puisque tu as besoin, de temps en temps, de te faire tirer dessus... Et ces autorités-là trouveront toujours leur BP-Bonne Presse pour justifier leurs assassinats... C'est-y Dieu possible, des choses pareilles ? Dis-moi qui possède tes actions et je te dirai qui tu encenses... Troublant, non ?

N.-R. Praz

Bon café et bonne conscience!

Au bas de la page relatant la tragédie du 9 novembre 1932, un journal BP avait inséré dans le texte cette belle publicité de circonstance : « TES NERFS SONT EN PAIX... et ton cœur en sécurité, si tu bois du CAFE HAAG sans caféine... »

Moralité : tu massacres 13 gars, tu en blesses 100 autres, tu rentres chez toi, tu bois du café Haag tout en lisant ton Courrier, ta Suisse, ta Tribune, ton Poubelliste et tu te lamentes sur la triste mentalité de la POPULACE... C'est-y pas mieux comme ça, hein ?

Si vous voulez insulter la satire en chef, voici les deux nouveaux numéros de téléphone de « La Pilule » :
Bureau : ☎ (022) 24 63 00
Privé : (022) 36 33 13

Toute ressemblance avec un autre numéro de satire de basse classe est purement fortuite.
Rédaction et Administration : rue des Marbriers 4, 1204 Genève.
☎ (022) 24 63 00 ou (022) 36 33 13

De l'utilité de l'Armée Suisse ou de... ses utilités...

Depuis plus de cent ans, aucune force étrangère n'a tenté d'attaquer la Suisse militairement.

Grâce à l'armée suisse. Qu'ils disent... On pourrait en conclure que l'armée suisse est restée inactive, se contentant de terroriser l'Europe belliqueuse du haut de son réduit national. Erreur ! L'armée suisse a tiré. Plus d'une fois.

Sur des Suisses.

- 1860 L'armée suisse est mobilisée contre les ouvriers à Lausanne;
- 1868 Mobilisation militaire contre les grévistes bâlois,
- 1869 A Genève on mobilise la troupe pour mater la grève des ouvriers du bâtiment;
- 1869 Répétition de la même mobilisation à Lausanne;
- 1875 **A l'occasion d'une grève des mineurs au tunnel du Gothard, quatre ouvriers furent tués et douze grièvement blessés... par la troupe;**
- 1893 La manifestation bernoise du Käfigturm entraîne l'intervention de la troupe;
- 1896 Mobilisation à l'occasion de la « Révolte des Italiens »;
- 1898 A Genève, la milice tire sur les grévistes du bâtiment;
- 1901 **Quatre grévistes, mineurs du tunnel du Simplon, sont blessés par la troupe;**
- 1902 A l'occasion de la grève générale à Genève on assiste à une attaque en règle par la cavalerie, baïonnette au canon...
- 1902 A Bâle un bataillon marche sur les grévistes. Un sous-officier refuse d'obtempérer à l'ordre de tirer sur des compatriotes. On le dégrade et on le condamne à quatre mois de prison;
- 1904 A l'occasion d'une grève des mineurs, la troupe « campe » à La Chaux-de-Fonds;
- 1905 Les ouvriers en grève de la métallurgie sont maltraités par la troupe à Rorschach;
- 1906 A l'occasion de la grève des ouvriers de la métallurgie à Zurich on assiste à une attaque en règle de l'infanterie et de la cavalerie **et plusieurs ouvriers furent blessés;** (on en parle encore de nos jours : l'été des casques...);
- 1907 On mobilise l'armée à l'occasion de la grève des ouvriers de la métallurgie à Hochdorf;
- 1907 La troupe tire sur les maçons en grève à Saint-Maurice;
- 1907 On fait appel à la troupe pour juguler la grève générale

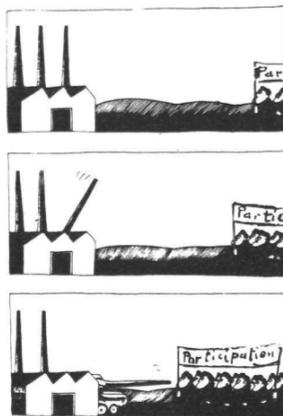
dans le canton de Vaud. Environ cinq cents soldats refusent de servir à cette occasion...

- 1912 A l'occasion de la grève générale à Zurich, on lève un régiment d'infanterie et un escadron de dragons pour disperser les grévistes durant deux jours;
- 1916 Le 3 septembre on mobilise la troupe avec fusils chargés pour empêcher une démonstration;
- 1916 Lausanne : on mobilise des typographes en grève... et on les contraint à participer à la lutte contre les grévistes...
- 1917 Le même exemple se renouvelle à Chippis. On mobilise des ouvriers en grève et on les utilise pour briser la grève. La troupe attaque en armes. Un ouvrier est blessé;
- 1917 Grève générale interdite... sous l'œil de la troupe;
- 1917 Paul Graber (socialiste) est délivré de sa prison par la population. La cavalerie charge...
- 1917 A Zurich éclatent des troubles. La ville est occupée militairement en novembre et l'état d'urgence est proclamé; les ouvriers qui distribuaient des tracts sont arrêtés et jugés;
- 1917 La troupe stationne à Lausanne pendant les troubles;
- 1918 A l'occasion des fêtes de mai, Zurich est investie par la troupe;
- 1918 Novembre : A Granges, l'infanterie yvernoise tire sur les jeunes ouvriers en grève. **Trois morts et de nombreux blessés;**
- 1918 A Zurich, la troupe accueille 20 000 manifestants sur la Fraumünsterplatz; au total, en 1918, on a mobilisé 95 000 hommes;
- 1919 Bâle : grève des ouvriers de la chimie. On mobilise la troupe. **On tire sur la foule du haut des camions militaires. Bilan : cinq tués;**
- 1927 Genève : on mobilise un régiment d'infanterie pour mater une démonstration populaire à l'occasion du procès de Sacco et Vanzetti (août);
- 1929 On mobilise en prévision de la « Rencontre antifasciste » de Bâle;
- 1930 Mobilisation pour mater une démonstration communiste à Baden (mai);
- 1932 Le 9 novembre, à Genève, les recrues venues de Lausanne tirent sur une foule sans armes pendant une démonstration. **Treize personnes furent tuées et soixante-cinq blessées;**
- 1933 Le gouvernement de Berne mobilise des soldats

pour empêcher Nicole de prendre la parole à une assemblée populaire;

- 1961 A l'occasion d'une démonstration paysanne, à Berne, on mobilise la troupe qui est sur pied de guerre;
- 1964 A l'occasion de l'Expo, on mobilise trois compagnies et un bataillon pour empêcher une manifestation du Jura libre. Des tanks stationnèrent à Lausanne aux carrefours;
- 1968 Dans le Jura on met la troupe sur pied de guerre avec de vraies munitions...
- 1971 A l'occasion du procès d'André Froidevaux à Aarau, trois cents hommes sont mobilisés.

(Revue « Offensiv » N° 1/71)



— Participation !

(dessin paru dans la revue « Offensiv »)

Et c'est pour ce genre de sport que le peuple suisse dépense DEUX MILLIARDS DE FRANCS par année...

On ne peut pas dire que l'armée suisse soit inutile, non : elle est utile. A certains...

L'indépendance du journal qui ose dire tout haut ce que vous pensez tout bas est dans LES ABONNEMENTS. Abonnez-vous donc.

HOMME LIBRE...

Homme libre, toujours tu chériras la mer, (*)
Car elle est l'anarchie au front large, aux yeux clairs ! (**)
Si la Terre, sa sœur, vit en prostituée,
Elle, aux truands ne s'est nullement monnayée.

Nous te démolirons, civilisation,
Mot à mot, pierre à pierre, ardemment, sans pardon.
Tu te retrouveras, sans tambour ni trompette,
Nez dans tes excréments et cul par-dessus tête.

Nous te démolirons, putain qui nous vend tout :
Le sol que nous foulons, l'habitat, notre trou,
L'eau, l'air et le soleil, le droit à la lumière,
Notre espace vital, un coin au cimetière.

Contemple tes enfants, civilisation :
La guerre et la prison en institutions
Erigées ! Ton dieu est l'argent, ta déesse
Est la propriété, la banque est leur prêtresse !

Où commence l'Etat, la liberté se meurt.
Sans liberté, pour l'homme, où serait le bonheur,
A moins d'être mouton d'abattoir ou jocrisse,
Bête comme soldat et tiède comme pisse ?

Hommes sans étiquette, hommes sans dieu ni maître,
Sachons nous retrouver, sachons nous reconnaître !
Hommes libres, toujours nous chérirons la mer,
Car elle est l'anarchie au front large, aux yeux clairs.

Le satiricon

(*) Baudelaire

(**) ça, c'est plus du Baudelaire et la suite non plus ! L'eussiez-vous cru ?



DIALOGUE

Le fils — Dis, p'pa, t'es vraiment pour l'armée ?

Le père — Ben évidemment.

Le fils — Pourquoi évidemment ?

Le père — Parce que sans armée, pas d'économie.

Le fils — Tu veux plutôt dire que sans économie, pas d'armée.

Le père — Tais-toi quand j'cause.

Le fils — Bon, bon...

Le père — En plus, si on n'avait pas eu de soldats en 39...

Le fils — Et si on n'en avait pas eu en 32...

Le père — Quoi en 32 ? D'abord ça a été un accident.

Le fils — Comment ça un accident ?

Le père — Ouais ! Les soldats qui



étaient venus à Genève à cette époque étaient des jeunes sans grande expérience...

Le fils — La preuve !

Le père — Tu veux une baffa ? Donc au cours de la manifestation ils ont un peu perdu les pédales.

Le fils — Et ils ont tiré sur les ouvriers.

Le père — Ouais, mais comme je te l'ai dit, par accident.

Le fils — Tu parles d'un accident ! 13 morts et plus de 100 blessés.

Le père — Tu la veux vraiment ta mornifle ?

Le fils — Oh là là si on peut plus causer ! Dis voir au fait, pourquoi quand c'est les petits qui trinquent on appelle ça un accident, mais quand c'est des gros fricards, on nomme ça un attentat de gauchistes pourris ?

Le père — Ben parce que c'est comme ça.

Le fils — Dis donc, pour en revenir à notre armée, dans le fond, la seule fois où elle a servi activement, c'est pour assassiner des ouvriers !

Le père — C'était des sales cochons aux idées communistes.

Le fils — C'était avant tout des hommes comme toi et moi...

Le père — Non, des fumiers de communards.

Le fils — Ah bon ! Dis donc, au fait, si y'a une guerre en Suisse, les soldats y vont où ?

Le père — Ben dame ! Dans le réduit national.

Le fils — Et les civils alors ?

Le père — Dans leur foyer évidemment ! T'as de ces questions.

Le fils — Mais alors les trouffions défendent rien du tout ?

Le père — T'as rien compris. Et la patrie alors ?

Le fils — La patrie d'accord, mais c'est les civils qui vont casquer ?

Le père — Ma foi, c'est comme ça mon vieux.

Le fils — Ben dis donc j'comprends pourquoi les jeunes contestent

Le père — Y'a pas à contester. De toutes façons c'est des yéyés qui gueulent pour rien.

Le fils — Si t'appelles ça pour rien, t'es plutôt gonflé !

Le père — Je suis un bon patriote.

Le fils — T'es avant tout un grand colonel !

Le père — Et alors ! Si y'avait pas eu d'armée j'aurais pas pu te donner à manger.

Le fils — T'avais qu'à faire autre chose.

Le père — J'sais rien faire d'autre.

Le fils — Dis, p'pa, alors comment ça se fait que tu fasses partie de ce qu'on appelle l'élite ?

Claivaz P.-H.
Poterie 14 - Genève

Allô, la caserne ?

- Allô ? Ici la caserne.
- Bonsoir, caserne
- C'est le lieutenant qui vous parle.
- Le lieu quoi ?
- Tenant.
- Expliquez-vous
- Lieu-te-nant. Avec
- un L comme dans un ELéphant
- un I comme dans un NIGaud
- un E comme dans un NÉcro-
- phage
- un U comme dans une NUI-
- lité
- un T comme dans un TESTi-
- cule
- un E comme dans Néant
- un N comme dans un Négrier
- un E comme dans le Néant
- un A comme dans un Ane bâti
- un N comme dans un Energu-
- mène
- un T comme dans T'es plutôt
- corniaud sur les bords !



ABONNEZ-VOUS A « LA PILULE » !

Découpez et renvoyer la formule ci-dessous au journal « La Pilule », rue des Marbriers 4, 1204 Genève.

Je souscris à un abonnement de :

Six mois à Fr. 19.—

Un an à Fr. 38.—

(Biffer ce qui ne convient pas de préférence biffer six mois)

Je vous prie de m'envoyer le prochain numéro de « La Pilule » contre remboursement de ce montant *

Nom et prénom :

Rue :

Localité et No postal :

Signature :

* Ou versement sur CCP No 12 - 2019.